

LIGUE GUADELOUPÉENNE DE FOOTBALL PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LIGUE

Date et Heure de convocation : le Mercredi 06 Mai 2026 à 13h en visioconférence

Présidence :

T. FLEREAU, Secrétaire Général
Secrétaire de séance : C. GONZAGUE

Membres présents :

- **Mesdames** : A. ALLAMELLE, I. SAINT-VAL, C. CAZAKO, C. CHAUDRIN-RABOTEUR, C.GONZAGUE

- **Messieurs** : P. MAQUIABA, T. FLEREAU, J-Y VADIMON, T. COLOMBO, JF VLAJ,

Absents Excusés : Y.SELBONNE, E. ELIE, U. DELABARTHE, Y.IBENE

Absents : JC. ALCOOL, S.SAPOTILLE, E. NESTAR, P.TOURRAINE, K.DESBOIS, T. GRAVA

Invités : Nicolas BOURDOIN Directeur Technique National F.F.F chargée de l'Outre-mer, Pierre FELTRO Directeur Pôle Espoirs, Jocelyn ANGLOMA Directeur adjoint Pôle Espoirs

Ordre du jour :

1/ Rencontre à la demande de Pierre FELTRO Directeur du Pôle Espoirs

2/ Informations diverses

COMPTE RENDU – RÉUNION D'URGENCE RELATIVE AU PÔLE ESPOIRS

1/ Rencontre à la demande de Pierre FELTRO Directeur du Pôle Espoirs

1. Ouverture de la réunion

La réunion d'urgence est ouverte à la demande de Monsieur Pierre Feltro, Directeur du pôle Espoirs, afin d'évoquer la situation de la structure dans le contexte de la liquidation de la Ligue Guadeloupéenne de Football.

Suite à l'information du retard de connexion du Président Philippe MAQUIABA, La présidence de séance est assumée et il est rappelé que les structures élites, notamment le Pôle Espoirs, le CERFA et les EPS, constituent des éléments fondamentaux du football guadeloupéen. Leur devenir est donc directement concerné par la liquidation de la Ligue.

2. Intervention de Pierre Feltro – Alerte sur la situation du Pôle Espoir

Pierre Feltro indique avoir alerté le Conseil de Ligue sur la situation du Pôle Espoirs, non seulement concernant sa continuité future, mais surtout sur les problématiques immédiates liées :

- aux jeunes actuellement présents au Pôle ;
- aux futurs entrants ;
- aux inscriptions scolaires ;
- aux démarches administratives ;
- aux informations à transmettre aux familles.

Il rappelle que le staff a poursuivi le travail malgré les difficultés liées à la mise sous tutelle puis à la liquidation judiciaire de la Ligue.

Le concours d'entrée a été organisé, le stage probatoire a été maintenu et les entraînements continuent.

Il souligne cependant que :

- les familles attendent des réponses concrètes ;
- les inscriptions scolaires doivent être préparées dès maintenant ;
- la saison prochaine ne peut pas être préparée en septembre ;
- aucun retour clair n'a encore été officiellement transmis au staff du Pôle.

Pierre FELTRO exprime également un sentiment de manque de considération envers le Pôle Espoirs, estimant que les discussions ont principalement porté sur les compétitions et la future Ligue, sans communication suffisante sur le devenir du Pôle.

Il alerte également sur les conséquences déjà visibles de cette incertitude :

- départ d'un joueur majeur du dispositif ;
- familles envisageant des solutions extérieures ;
- jeunes effectuant des essais ailleurs ;

- perte de confiance progressive des parents.

3. Intervention de Jocelyn Angloma– Inquiétudes complémentaires

Directeur adjoint du Pôle Espoirs, Jocelyn Angloma, confirme les inquiétudes exprimées par Pierre Feltro.

Il rappelle que les parents interrogent régulièrement le staff sur :

- l'avenir du Pôle ;
- la continuité des entraînements ;
- les garanties de fonctionnement ;
- les assurances ;
- les conditions de travail des éducateurs.

Il souligne également que le staff continue à assurer les entraînements dans des conditions morales et psychologiques difficiles.

Il insiste sur le besoin de visibilité afin que le staff puisse continuer à travailler sereinement et rassurer les familles.

4. Réponse de Nicolas Bourdin– Éléments communiqués au nom de la mission du préfigurateur

Nicolas Bourdin, Directeur Technique National en charges des Outre-mer, apporte les éléments d'information dont il dispose au titre des échanges menés avec Kenny Jean-Marie.

Il rappelle que le Pôle Espoirs est :

- une structure du Projet de Performance Fédéral ;
- reconnu par la Fédération Française de Football ;
- reconnu par le ministère chargé des Sports ;
- financé directement par la FFF.

Il indique qu'il existe une volonté forte :

- de la FFF ;
- de la Direction Technique Nationale ;
- des acteurs du football guadeloupéen ;
- du préfigurateur ;

de maintenir le Pôle Espoirs.

Il précise également que :

- les frais actuels du Pôle sont pris en charge directement par la FFF ;
- le fonctionnement jusqu'à la fin de saison est sécurisé ;

- les démarches de recrutement doivent continuer ;
- les listes des futurs entrants doivent être transmises dans les délais académiques habituels.

Il reconnaît toutefois qu'il subsiste un point de vigilance concernant la dette liée au CREPS, même si les discussions semblent évoluer positivement.

5. Réponse du Conseil de Ligue

Le Conseil de Ligue rappelle que le maintien du Pôle Espoirs et du CERFA fait partie des sujets prioritaires évoqués avec Kenny Jean-Marie.

Il est indiqué que :

- la question a bien été portée auprès du préfigurateur ;
- le risque de disparition du Pôle et du CERFA a été clairement identifié ;
- plusieurs démarches ont été engagées discrètement afin de sécuriser ces structures.

6. Organisation de réunions avec les parents

Afin de rassurer officiellement les familles, il est proposé d'organiser rapidement deux réunions :

1. une réunion avec les parents des jeunes actuellement au Pôle ;
2. une réunion avec les parents des futurs entrants.

Pierre Feltro indique que ces réunions peuvent être organisées autour des 13 et 16 mai 2026.

Il précise qu'il souhaite que les représentants du Conseil de Ligue soient présents afin que les informations soient transmises officiellement aux familles.

Le Conseil de Ligue accepte cette proposition.

7. Désignation de référents du Conseil de Ligue

Le CDL propose de remettre en place un système de référents du Conseil de Ligue pour le suivi du Pôle Espoirs, comme cela existait auparavant.

Il indique que des représentants du CDL seront désignés lors du prochain Conseil de Ligue afin d'assurer :

- le suivi du dossier du Pôle Espoirs ;
- le lien permanent avec le staff technique ;
- la circulation des informations ;
- le relais avec les familles ;
- la coordination avec le préfigurateur et les instances fédérales.

Il est notamment fait référence aux anciens fonctionnements mis en place durant les précédentes saisons, avec des membres du CDL identifiés comme interlocuteurs du Pôle.

Pierre Feltro rappelle cependant que, selon lui, les référents précédemment désignés n'ont pas toujours assuré un suivi effectif sur le terrain. Il indique qu'il a connu plusieurs « référents éphémères » et insiste sur la nécessité que les futurs référents soient réellement présents et opérationnels.

8. Difficultés opérationnelles signalées par le Pôle

Pierre Feltro signale plusieurs difficultés concrètes affectant actuellement le fonctionnement du Pôle.

Il évoque notamment :

- l'absence d'analyse vidéo depuis plusieurs semaines ;
- les difficultés liées au paiement des intervenants ;
- le manque de suivi administratif ;
- l'absence de réponses concrètes sur certaines demandes.

Il explique que cette situation pénalise directement les jeunes, notamment ceux qui doivent transmettre des vidéos pour des essais ou des détectations.

Il souligne que le Pôle ne se limite pas aux entraînements mais comprend également :

- le suivi individuel ;
- l'accompagnement sportif ;
- la valorisation des joueurs ;
- la préparation des essais et détectations.

9. Nécessité d'une communication officielle et rapide

Plusieurs membres du Conseil de Ligue reconnaissent que les informations n'ont pas suffisamment circulé.

Il est demandé que les préoccupations financières du Pôle Espoirs soient rapidement remontées à :

- Kenny Jean-Marie le préfigurateur de la Nouvelle Ligue ;
- Maître Miroite l'administrateur judiciaire ;
- Les instances fédérales concernées.

L'objectif est d'obtenir des réponses officielles concernant :

- la continuité du Pôle ;
- les modalités de fonctionnement après le 24 juin ;
- la situation des éducateurs ;

- les assurances ;
- la continuité des entraînements ;
- les inscriptions scolaires et administratives.

Il est également proposé de transmettre officiellement le compte rendu de la réunion avec Kenny Jean-Marie aux responsables concernés.

10. Position exprimée par Pierre Feltro

Pierre Feltro insiste sur le fait que l'urgence est immédiate et concrète.

Il rappelle que les familles doivent prendre des décisions importantes concernant :

- les changements d'établissement scolaire ;
- les inscriptions ;
- les hébergements ;
- le maintien ou non des jeunes en Guadeloupe.

Il estime que le staff du Pôle ne peut pas porter seul la responsabilité d'informations incertaines.

Il insiste sur la nécessité d'une parole officielle, claire et assumée concernant l'avenir du Pôle Espoirs.

11. Conclusion et décisions retenues

À l'issue des échanges, les orientations suivantes sont retenues :

- Le maintien du Pôle Espoirs est considéré comme prioritaire.
- La volonté exprimée est de maintenir le Pôle la saison prochaine.
- Le fonctionnement actuel du Pôle est financé par la FFF jusqu'à la fin de saison.
- Les démarches de recrutement doivent se poursuivre.
- Deux réunions avec les parents seront organisées autour des 13 et 16 mai.
- Des représentants du Conseil de Ligue participeront à ces réunions.
- Des référents du CDL seront officiellement désignés pour assurer le suivi du dossier du Pôle Espoir.
- Le compte rendu de la réunion avec Kenny Jean-Marie devra être transmis aux responsables concernés.
- Les inquiétudes du staff du Pôle seront remontées au préfigurateur et aux instances compétentes.
- Un suivi particulier devra être assuré sur :
 - les assurances ;
 - la situation des éducateurs ;
 - les outils de travail ;

- l'analyse vidéo ;
- les inscriptions scolaires ;
- la continuité administrative et sportive.

La réunion se termine sur la nécessité d'une communication rapide, claire et officielle afin de rassurer les familles et sécuriser l'avenir des jeunes concernés.

2/ Informations diverses

Le secrétaire général précise qu'il y aura un Conseil de Ligue Samedi prochain le 09 mai avec des points importants à traiter tel que la validation de classements pour la poursuite des compétitions.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 6 mai 2026

Pour la Ligue Guadeloupéenne de Football,

Le Président de la LGF

Philippe MAQUIABA



Le Secrétaire Général Adjoint,

Teddy FLEREAU



LIGUE GUADELOUPÉENNE
DE FOOTBALL

"Les décisions sont susceptibles d'appel de la Fédération Française de Football (Commission Fédérale des Règlements et Contentieux, email : juridique@fff.fr, adresse postale : 87 Boulevard de Grenelle 75015 Paris) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification ou de leur publication dans le respect des dispositions définies à l'article 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.